

Delémont/Neuchâtel, le 20 septembre 2011

Communiqué de presse

Jura et Neuchâtel font le point sur leurs collaborations

Les cantons du Jura et de Neuchâtel poursuivent leur étroite collaboration dans plusieurs domaines. A l'occasion d'une séance de travail commune qui s'est tenue mardi 13 septembre 2011 au Noirmont (JU), le Gouvernement jurassien et le Conseil d'Etat neuchâtelois ont fait le point sur les différents dossiers où des partenariats sont engagés.

Outre le rapprochement entre les deux polices, plusieurs projets font l'objet d'une concertation entre Neuchâtel et le Jura. Ainsi, les deux exécutifs viennent d'adopter un projet de convention relative à la protection des données et à la transparence, qui prévoit notamment la création d'une structure commune avec un préposé localisé aux Breuleux (JU) et une commission avec siège à La Chaux-de-Fonds (NE). Ce projet, qui est une première en Suisse entre deux cantons, sera prochainement transmis pour examen aux deux parlements.

En matière de santé, les deux cantons ont exprimé leur volonté de créer un réseau hospitalier de l'Arc jurassien. Rappelons que les collaborations sont déjà étroites dans les domaines du dépistage du cancer du sein ou des soins palliatifs. Outre La Chrysalide, à La Chaux-de-Fonds, qui travaille déjà de manière intercantonale, une équipe mobile de soins palliatifs BEJUNE est mise sur pied par la signature d'une convention qui a été signée vendredi 16 septembre 2011.

Jura et Neuchâtel examinent également les possibles synergies en matière de contrôle vétérinaire et des denrées alimentaires. Le Jura vient de créer un nouveau Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) qui est appelé à collaborer étroitement avec le SCAV neuchâtelois. Les deux cantons se partagent également certaines applications informatiques et organisent en commun des cours de formation dans le domaine des poursuites et faillites. De manière plus anecdotique, une convention est également en cours d'élaboration pour confier à Neuchâtel le contrôle technique des quelques bateaux (une cinquantaine) immatriculés dans le Jura.

Au chapitre des préoccupations, la santé du Doubs est suivie de très près par les deux exécutifs. Les résultats des analyses effectuées par le canton de Neuchâtel dans les affluents du Doubs seront connus en fin d'année ou début 2012. En parallèle, des études portent sur les systèmes de pompage-turbinage et la problématique des lâchers d'eau, avec pour objectif de diminuer le volume des éclusées et d'accroître leur régularité.

Les deux gouvernements ont encore échangé des informations sur l'avancement du projet de route de contournement de La Chaux-de-Fonds (H20), la collaboration au sein de l'unité territoriale 9 pour l'entretien des routes nationales et le tarif des écolages pour les élèves jurassiens fréquentant le Lycée de La Chaux-de-Fonds qui devra être renégocié pour la rentrée d'août 2012.

Les séances annuelles entre le Jura et Neuchâtel appartiennent à une longue tradition entre cantons voisins.

Personnes de contact:

Pour Neuchâtel: Séverine Despland, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Pour le Jura: Pierre-Alain Berret, porte-parole du Gouvernement, tél. 032 420 50 52.